

Le trophée François Grieder est un challenge établi sur la base d'un classement général des joueurs participant aux différents tournois régionaux homologués organisés dans le département de la Marne, et plus précisément par des clubs situés au sein du vignoble. **Toute la compétition se déroulera cette année en balles plastiques.**

Pour la saison 2016-2017, les tournois concernés sont :

- 11 novembre : PPC Epernay- 18 décembre : ASPTT Reims

- 8 janvier : Fismes- 5 février : Vertus

- 26 février : Le Mesnil-sur-Oger

- 30 avril : Plivot

- 4 juin : Bouzy-Ambonnay

Lors de chacun de ces tournois, les tableaux organisés seront les mêmes, à savoir :

- 5 à 6 (500 à 699 pts) **début : 8h30** - 5 à 8 (500 à 899 pts) **début : 10h30** - 5 à 10 (500 à 1099 pts) **début : 12h30** - 7 à 12 (700 à 1299 pts) **début : 8h30** - 9 à 14 (900 à 1499 pts) **début : 9h30** - 11 à 16 (1100 à 1699 pts) **début : 11h30** - 13 à 19 (1300 à 1999 pts) **début : 13h30** - 15 à 22 (1500 à 2299 pts) **début : 10h30**

Attention, dans le tableau 5 à 6, les trois joueurs de la poule rejouent dans le tableau final. Dans le tableau 15 à 22, ce sont des poules de quatre joueurs où les trois premiers intègrent le tableau final.

Pour chacun de ces huit tableaux, le classement général sera calculé en fonction du barème suivant :

Vainqueur : 9pts Finaliste : 6pts Demi-finaliste : 4pts Quart-de-finaliste : 2pts

En cas d'égalité, le départage se fera en fonction du nombre de tournois disputés, puis du nombre de places de vainqueur, puis de finaliste et ainsi de suite. Si l'égalité persiste, c'est le joueur le plus jeune qui sera placé en meilleure position.

Récompenses:

Chaque club consentira à une mise de fond de 100€ pour récompenser les 3 premiers de chaque catégorie du Trophée comme suit

Chaque club conserve bien entendu l'initiative de la dotation des différents tableaux de son tournoi. La cérémonie de remise des récompenses du Trophée François Grieder se déroulera directement à l'issue de la remise des récompenses du dernier tournoi disputé.

Lorsqu'un joueur change de classement à mi-saison et ne peut plus participer à un tableau qu'il disputait en première phase, il reste enregistré dans le classement général du tableau concerné mais ne peut bien entendu plus y marquer de points.